

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt-sept mai deux mil vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 19 mai 2025, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	31
En exercice	23
Présents	23
Votants	26

ETAIENT PRESENTS : MMES ET MM ALBERT (Torteron), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), CHASSIN (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), COURZADET (La Chappelle Hugon), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOREAU (La Guerche sur l'Aubois), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron).

EXCUSES : MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BUISSON (Germigny l'Exempt), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly).

ABSENTS: MMES ET MM GAUDRY (Marseilles Lès Aubigny), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), CHESNE (le Chautay), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

EXCUSES AVEC POUVOIR : MMES ET MM AMIOT (Cours les Barres) à M. MANCION, DUCROT (Cuffy) à Mme LORRE, FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois) à Mme BEZE.

SECRETAIRE : M. LAURENT

Délibération n° 39/2025

Bornes de campings cars
Plan de financement

M. le Président propose au Conseil Communautaire de valider le programme de l'opération et le plan de financement prévisionnel ci-dessous pour l'opération installation de bornes de campings cars :

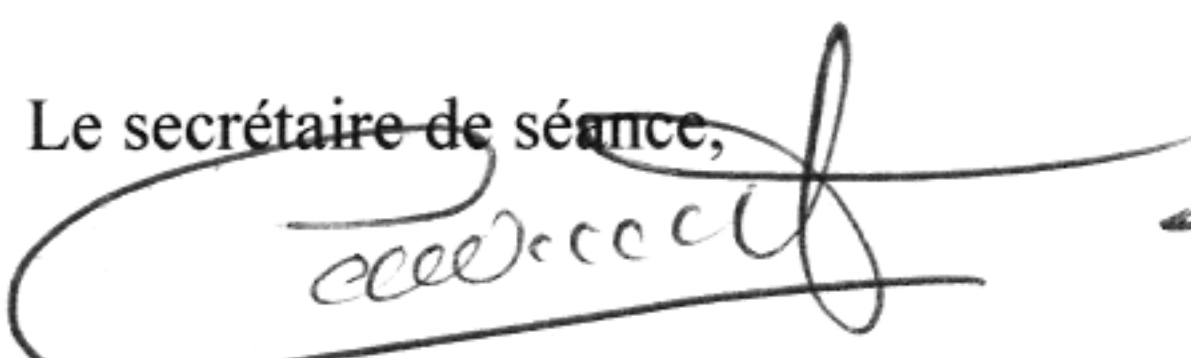
Mise en Place de bornes de campings cars				
Plan de financement au 20/05/2025				
DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT HT	TAUX
Levé topo	3 360,00	Fonds propres CDC	46 608,00	30,07%
Raccordements réseaux	4 000,00	SUBVENTIONS		
travaux installations	128 775,00	Département contrat de territoire	46 400,00	29,93%
imprévus	12 877,00	Région -contrat de région	62 004,00	40,00%
AMO	6 000,00			
TOTAL	155 012,00		155 012,00	100%

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **VALIDE** le programme de l'opération
- **VALIDE** le plan de financement prévisionnel ci-dessus
- **AUTORISE** le Président à solliciter toutes les aides de financement possibles (Etat, Région, Département...).

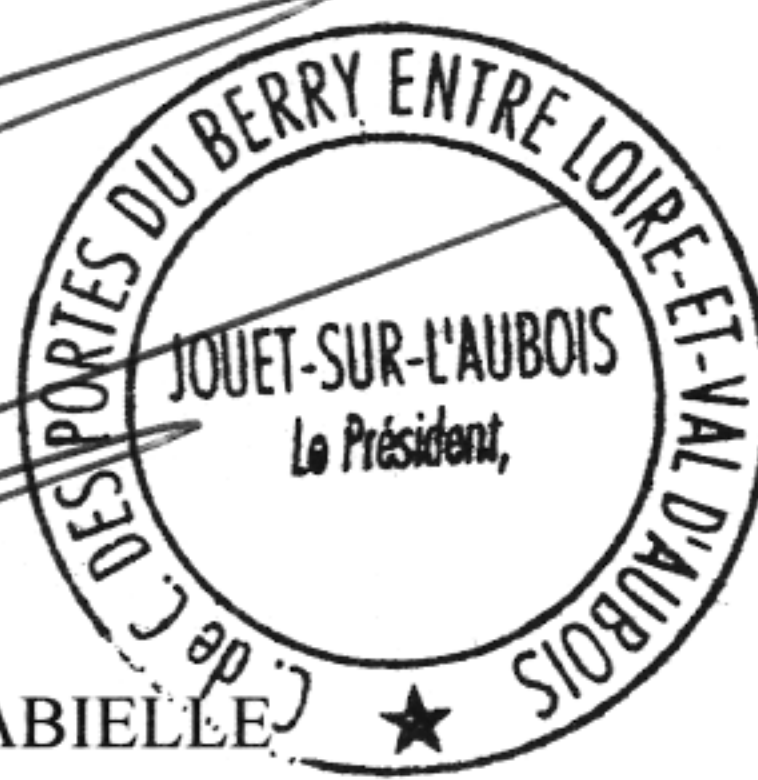
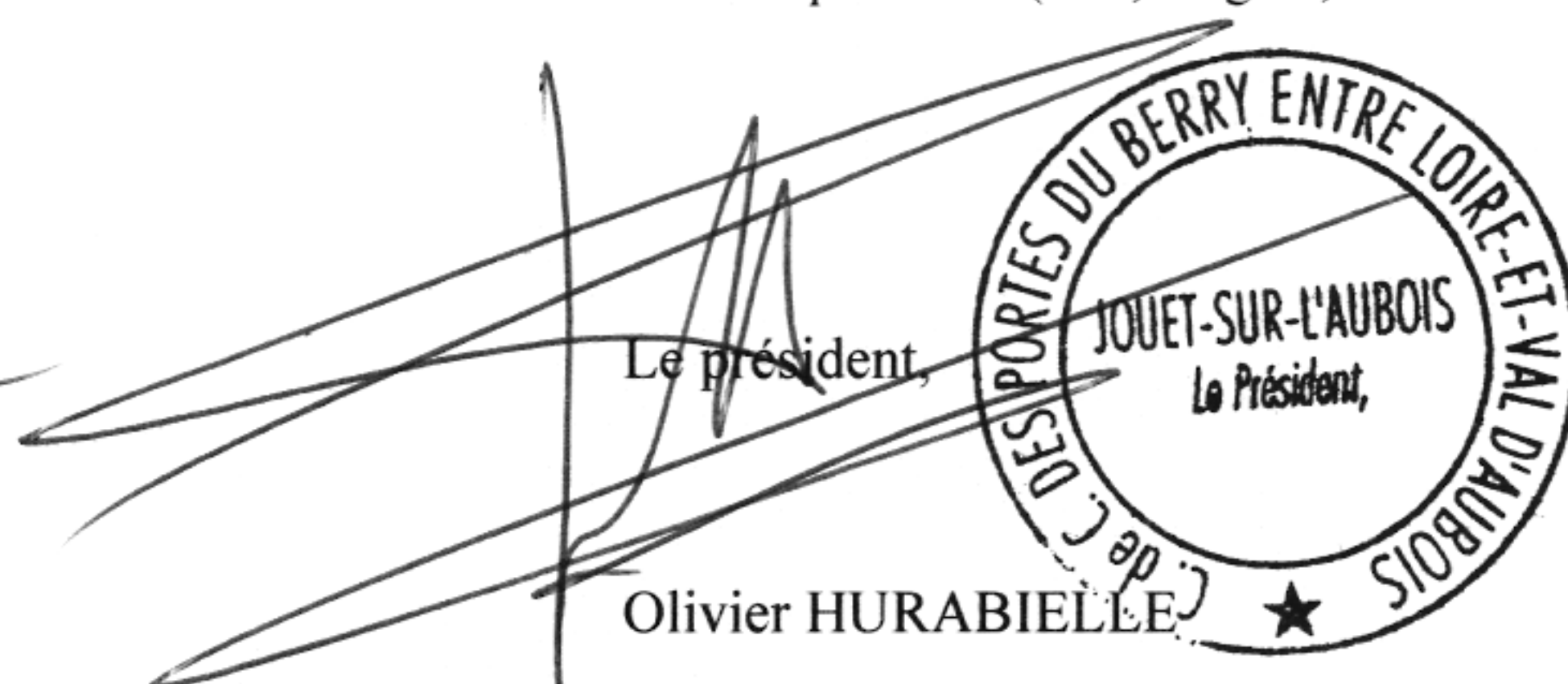
Pour extrait conforme,
Fait à la CDC, le 27 mai 2025

Le secrétaire de séance,



Serge LAURENT

Le président,



Olivier HURABIELLE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt-sept mai deux mil vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 19 mai 2025, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

ETAIENT PRESENTS : MMES ET MM ALBERT (Torteron), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), CHASSIN (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), COURZADET (La Chappelle Hugon), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOREAU (La Guerche sur l'Aubois), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron).

EXCUSES : MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BUISSON (Germigny l'Exempt), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly).

ABSENTS: MMES ET MM GAUDRY (Marseilles Lès Aubigny), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), CHESNE (le Chautay), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

EXCUSES AVEC POUVOIR : MMES ET MM AMIOT (Cours les Barres) à M. MANCION, DUCROT (Cuffy) à Mme LORRE, FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois) à Mme BEZE.

SECRETAIRE : M. LAURENT

Délibération n° 40/2025

**Refus prise de compétence
Eau**

Vu la loi n°2025-327 visant à assouplir la gestion des compétences « eau » et « assainissement collectif »,

Vu les statuts de la Communauté de communes des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois,

Vu les discussions avec les communes et les syndicats compétents,

Considérant le souhait des communes de conserver la compétence en matière d'eau,

M. le Président propose de ne pas aller à l'encontre des communes en actant le non transfert de la compétence eau.

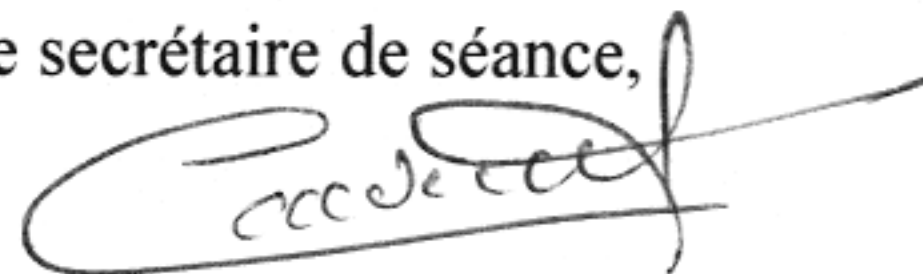
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- Décide de ne pas prendre la compétence eau potable.

Pour extrait conforme,

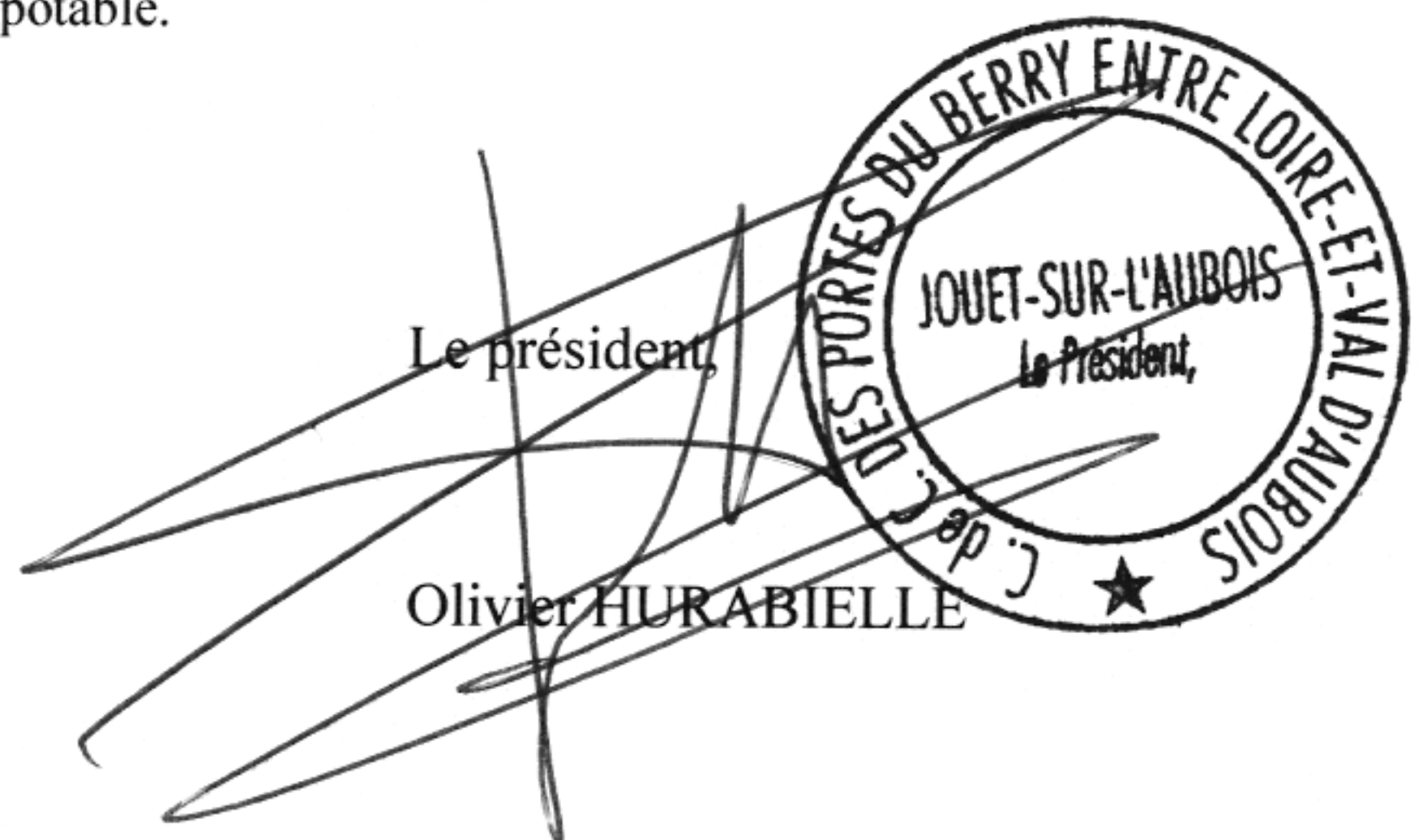
Fait à la CDC, le 27 mai 2025

Le secrétaire de séance,



Serge LAURENT

Le président,



Olivier HURABIELLE

Publié le
portesduberry.fr/

sur le site internet de la CDC des Portes du Berry [https://www.cdc-](https://www.cdc-portesduberry.fr/)



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt-sept mai deux mil vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 19 mai 2025, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

ETAIENT PRESENTS : MMES ET MM ALBERT (Torteron), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), CHASSIN (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), COURZADET (La Chappelle Hugon), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOREAU (La Guerche sur l'Aubois), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron).

EXCUSES : MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BUISSON (Germigny l'Exempt), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly).

ABSENTS: MMES ET MM GAUDRY (Marseilles Lès Aubigny), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), CHESNE (le Chautay), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

EXCUSES AVEC POUVOIR : MMES ET MM AMIOT (Cours les Barres) à M. MANCION, DUCROT (Cuffy) à Mme LORRE, FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois) à Mme BEZE.

SECRETAIRE : M. LAURENT

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	23
Votants	26

Délibération n° 41/2025

**Refus prise de compétence
Assainissement collectif**

Vu la loi n°2025-327 visant à assouplir la gestion des compétences « eau » et « assainissement collectif »,

Vu les statuts de la Communauté de communes des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois,

Vu les discussions avec les communes et les syndicats compétents,

Considérant le souhait des communes de conserver la compétence en matière d'assainissement collectif,

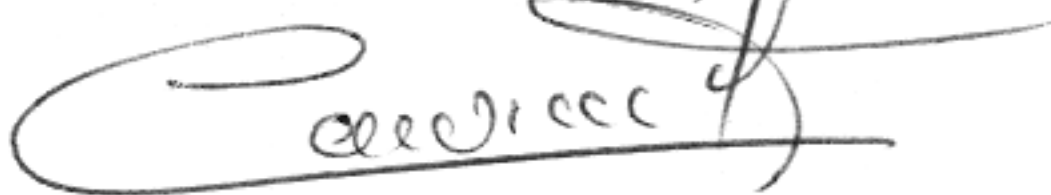
M. le Président propose de ne pas aller à l'encontre des communes en actant le non transfert de la compétence assainissement collectif.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- Décide de ne pas prendre la compétence assainissement collectif.

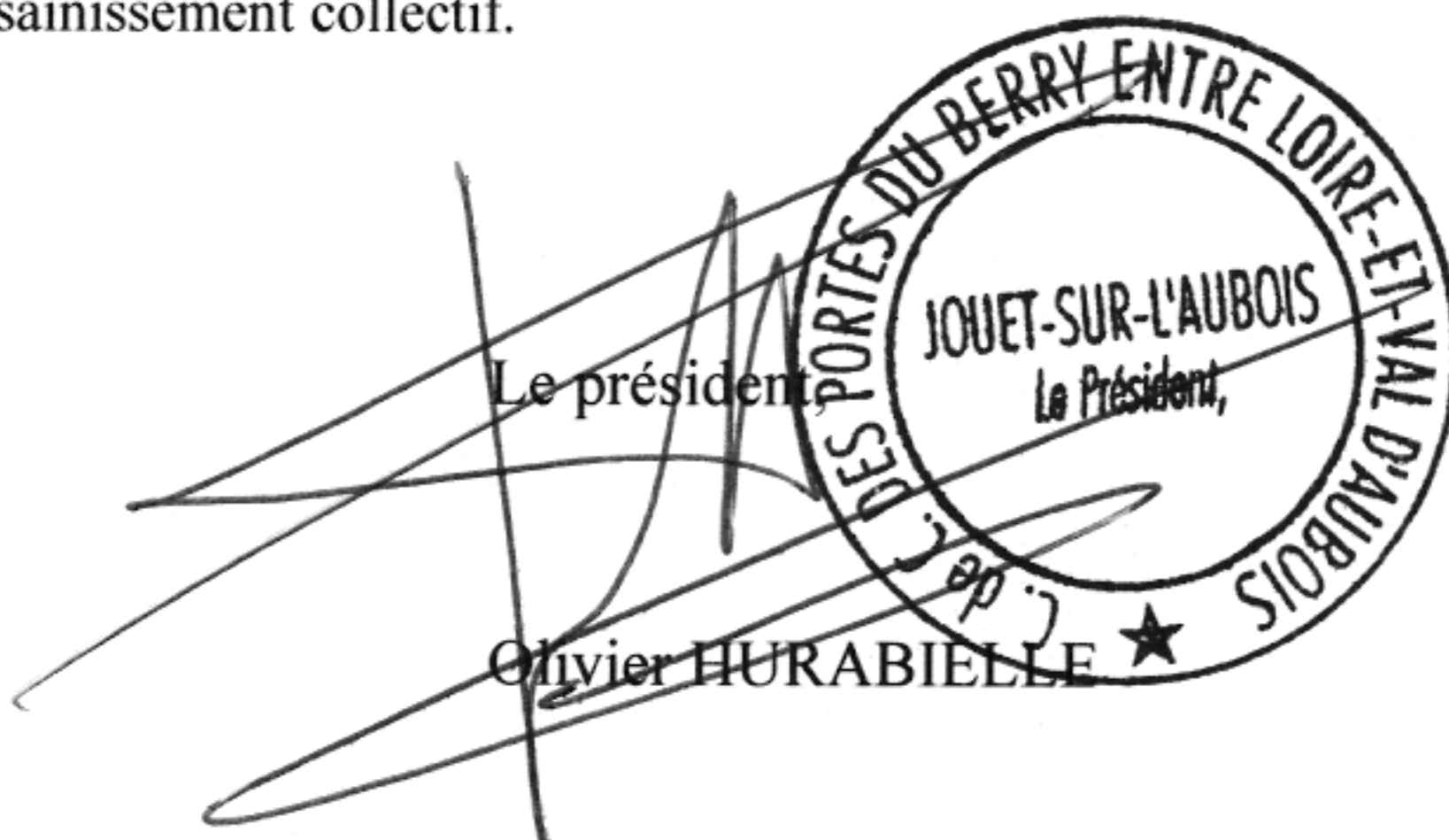
Pour extrait conforme,
Fait à la CDC, le 27 mai 2025

Le secrétaire de séance,



Serge LAURENT

Le président,



Publié le
portesduberry.fr/

sur le site internet de la CDC des Portes du Berry [https://www.cdc-](https://www.cdc-portesduberry.fr/)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt-sept mai deux mil vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 19 mai 2025, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Entre Loire & Val d'Aubois

Nombre de conseillers

En exercice

31

Présents

23

Votants

26

ETAIENT PRESENTS : MMES ET MM ALBERT (Torteron), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), CHASSIN (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), COURZADET (La Chappelle Hugon), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOREAU (La Guerche sur l'Aubois), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron).

EXCUSES : MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BUISSON (Germigny l'Exempt), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly).

ABSENTS: MMES ET MM GAUDRY (Marseilles Lès Aubigny), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), CHESNE (le Chautay), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

EXCUSES AVEC POUVOIR : MMES ET MM AMIOT (Cours les Barres) à M. MANCION, DUCROT (Cuffy) à Mme LORRE, FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois) à Mme BEZE.

SECRETAIRE : M. LAURENT

Délibération n° 42/2025

ALSH

Mini camps 2025

Suite à certaines modifications M. le Président présente les projets de mini séjours pour la session estivale 2025.

PERIODES	GROUPE / EQUIPE	PROJETS MINI SEJOURS		PARTENAIRES et ACTIVITES
Du 21 au 25 juillet	Groupe 10/13 ans	Mini Séjour La Charité sur Loire	Camping de la Charité sur Loire Hébergement en tente	Night and day camping
	20 Places		Tarif 5 jours réservation bungalow tente = 412,02 € // BUS = 205 €	Piscine
	3 animateurs			Visite de la Ville Randonnée Bords de Loire
Du 28 juillet au 01 août	Groupe 6/9 ans	Mini Séjour à la Ferme	Centre de loisirs à Saxy Bourdon	Les Simonots
	24 Participants		Tarif 5 jours tout compris (hébergement + repas) = 6242 € // BUS = 400 €	Randonnée avec les Anes Intercentre
	3 animateurs			Activités soins aux animaux

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **VALIDE**, à l'unanimité des présents les mini séjours pour la session estivale 2025.

Pour extrait conforme,
Fait à la CDC, le 27 mai 2025.

Le secrétaire de séance,

Serge LAURENT

Le président,

Olivier HURABIELLE



Publié le
portesduberry.fr/

sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc->



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt-sept mai deux mil vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 19 mai 2025, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	23
Votants	26

ETAIENT PRESENTS : MMES ET MM ALBERT (Torteron), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), CHASSIN (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), COURZADET (La Chappelle Hugon), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOREAU (La Guerche sur l'Aubois), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron).

EXCUSES : MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BUISSON (Germigny l'Exempt), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly).

ABSENTS: MMES ET MM GAUDRY (Marseilles Lès Aubigny), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), CHESNE (le Chautay), THIBAULT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

EXCUSES AVEC POUVOIR : MMES ET MM AMIOT (Cours les Barres) à M. MANCION, DUCROT (Cuffy) à Mme LORRE, FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois) à Mme BEZE.

Délibération n° 43/2025

SECRETAIRE : M. LAURENT

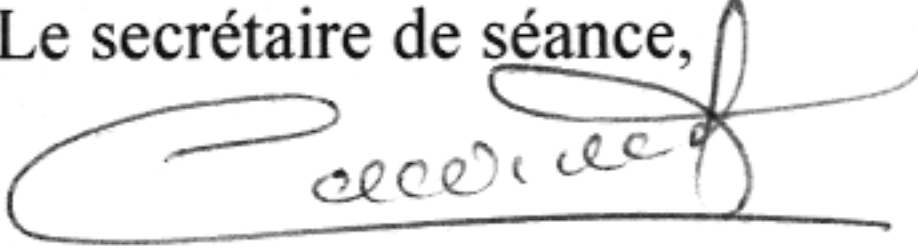
Etablissement public Loire
Avis adhésion des la communau-
té de Communes Touraine Val-
lée de l'Indre

M. Le Président informe que la communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre souhaite adhérer à l'Etablissement public Loire. En tant que membre la CDC des Portes du Berry doit émettre un avis.

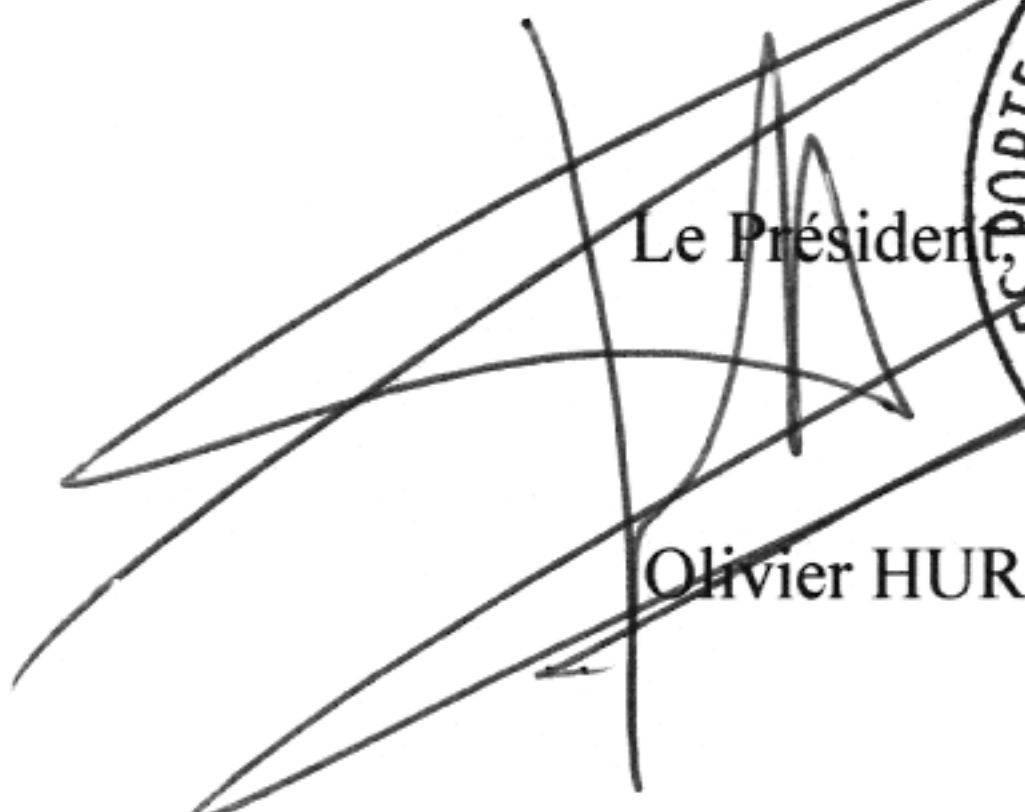
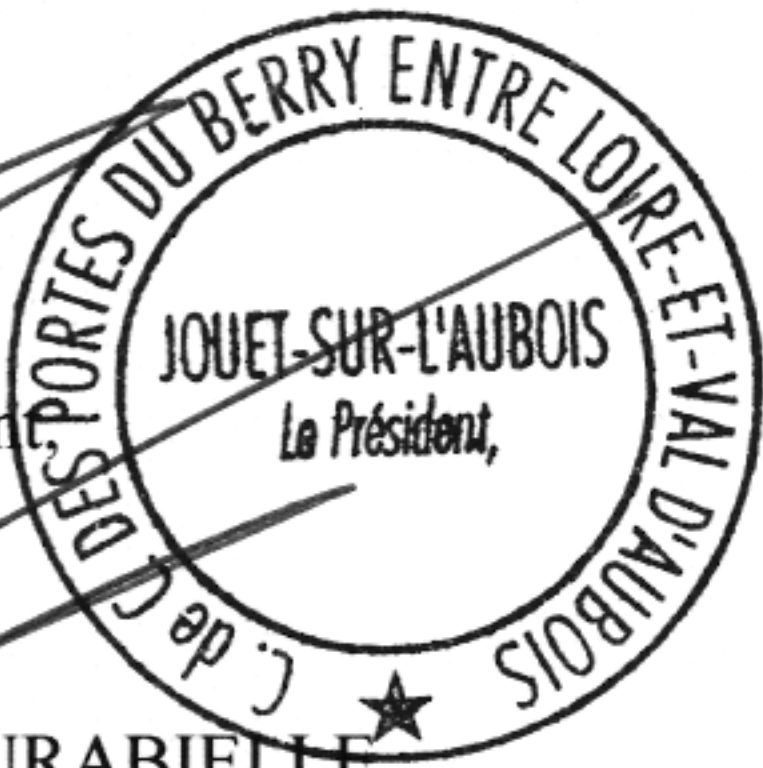
Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- Emet un avis favorable à cette demande.

Pour extrait conforme,
Fait à la CDC, le 27 mai 2025.

Le secrétaire de séance,


Serge LAURENT


Le Président
Olivier HURABIELLE


Publié le
portesduberry.fr/

2023 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc->



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt-sept mai deux mil vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 19 mai 2025, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	23
Votants	26

ETAIENT PRESENTS : MMES ET MM ALBERT (Torteron), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), CHASSIN (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), COURZADET (La Chappelle Hugon), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOREAU (La Guerche sur l'Aubois), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron).

EXCUSES : MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BUISSON (Germigny l'Exempt), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly).

ABSENTS: MMES ET MM GAUDRY (Marseilles Lès Aubigny), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), CHESNE (le Chautay), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

EXCUSES AVEC POUVOIR : MMES ET MM AMIOT (Cours les Barres) à M. MANCION, DUCROT (Cuffy) à Mme LORRE, FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois) à Mme BEZE.

Délibération n° 44/2025

SECRETAIRE : M. LAURENT

**Finances
Budget SPANC
Convention PAYFIP**

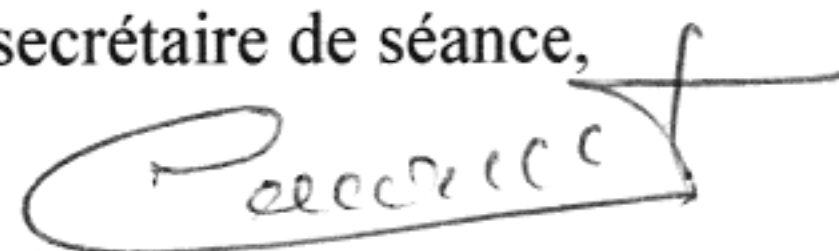
M. Le Président propose de mettre en place PAYFIP sur le budget du SPANC, ce service offre la possibilité aux administrés de pouvoir payer en ligne les factures.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- Emet un avis favorable sur la mise en place de PAYFIP sur le budget du SPANC.
- Autorise M. le Président à signer tous les documents nécessaires.

Pour extrait conforme,
Fait à la CDC, le 27 mai 2025.

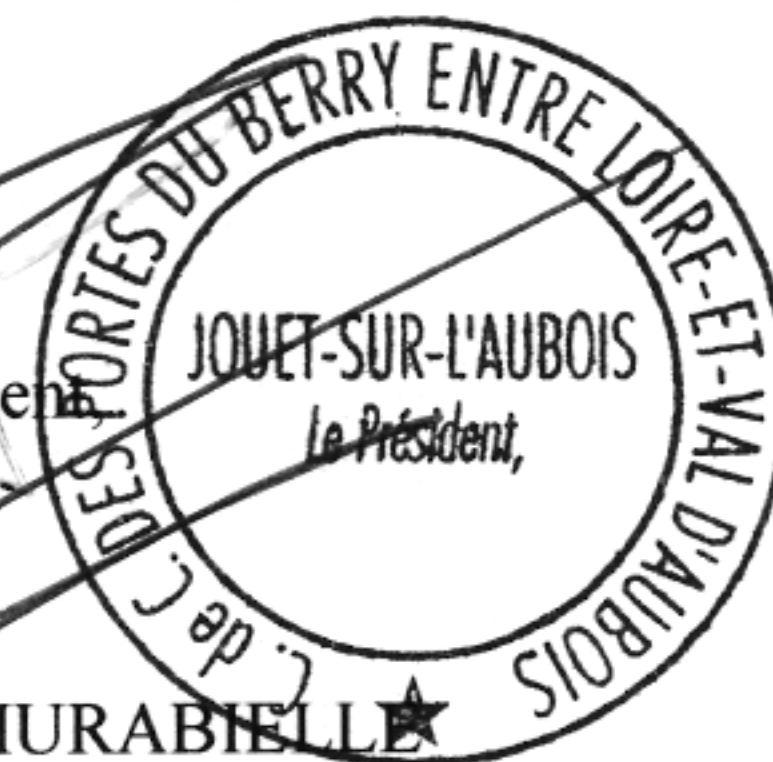
Le secrétaire de séance,



Serge LAURENT

Le Président

Olivier HURABIELLE



Publié le
portesduberry.fr/

2023 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry [https://www.cdc-](https://www.cdc-portesduberry.fr/)



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt-sept mai deux mil vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 19 mai 2025, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers

En exercice

31

Présents

23

Votants

26

ETAIENT PRESENTS : MMES ET MM ALBERT (Torteron), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), CHASSIN (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), COURZADET (La Chappelle Hugon), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOREAU (La Guerche sur l'Aubois), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron).

EXCUSES : MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BUISSON (Germigny l'Exempt), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly).

ABSENTS: MMES ET MM GAUDRY (Marseilles Lès Aubigny), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), CHESNE (le Chautay), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

EXCUSES AVEC POUVOIR : MMES ET MM AMIOT (Cours les Barres) à M. MANCION, DUCROT (Cuffy) à Mme LORRE, FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois) à Mme BEZE.

SECRETAIRE : M. LAURENT

Délibération n° 45/2025

Projet de construction d'un centrale agrivoltaïque sur la commune de la chapelle hugon
Avis sur le volet environnemental

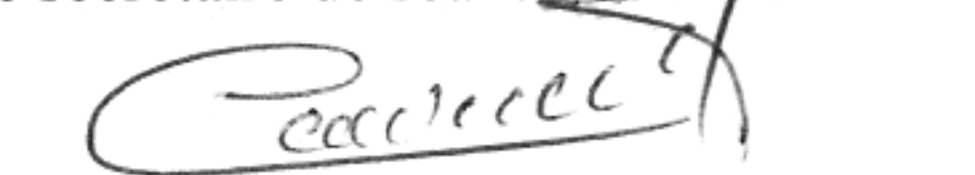
Vu le code de l'Environnement et notamment ses articles L122-1 et R122-7,
Vu les pièces fournies dans le dossier de permis de construire PC 018 048 25 J0004,
Considérant les diverses études d'impacts réalisées sur les parcelles concernées,
Considérant les aménagements programmés,
Entendu l'exposé du Président,

Le conseil communautaire à la majorité des présents 24 voix pour et 2 abstentions (Mme BEZE et M. FONTAINE) :

- émet un avis favorable au volet environnemental du projet de construction d'une centrale agri-solaire sur la commune de la Chapelle Hugon,
- Charge le Président de transmettre le présent avis aux services préfectoraux et au Maire de la Chapelle Hugon.

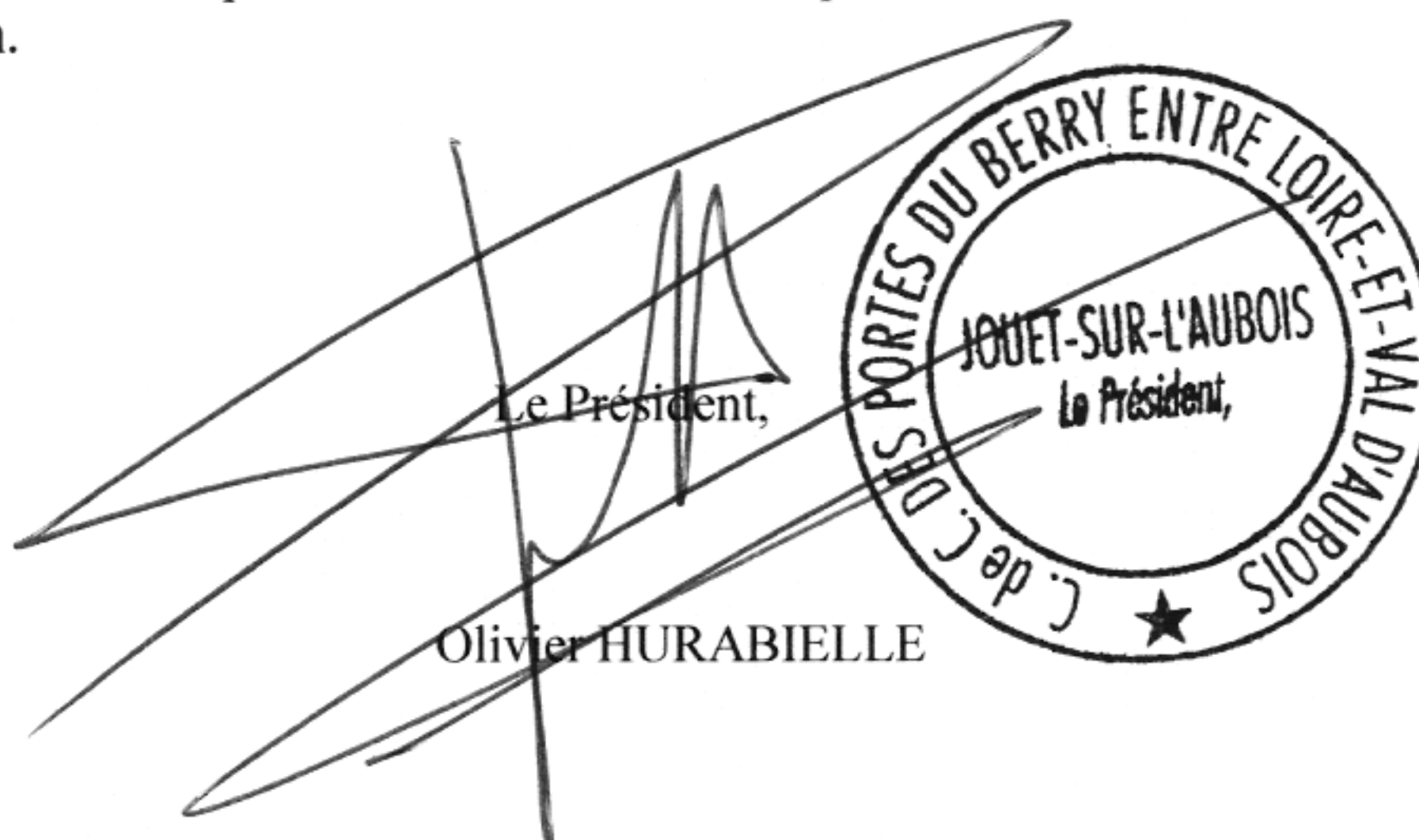
Pour extrait conforme,
Fait à la CDC, le 27 mai 2025.

Le secrétaire de séance,



Serge Laurent

Le Président,



Olivier HURABIELLE

Publié le 2025 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt-sept mai deux mil vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 19 mai 2025, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers

En exercice

Présents

Votants

31

23

26

ETAIENT PRESENTS : MMES ET MM ALBERT (Torteron), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), CHASSIN (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), COURZADET (La Chapelle Hugon), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOREAU (La Guerche sur l'Aubois), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron).

EXCUSES : MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BUISSON (Germigny l'Exempt), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly).

ABSENTS: MMES ET MM GAUDRY (Marseilles Lès Aubigny), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), CHESNE (le Chautay), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

EXCUSES AVEC POUVOIR : MMES ET MM AMIOT (Cours les Barres) à M. MANCION, DUCROT (Cuffy) à Mme LORRE, FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois) à Mme BEZE.

SECRETAIRE : M. LAURENT

Délibération n° 46/2025

Projet de construction d'un centrale agrivoltaïque sur la commune de la chapelle hugon
Avis sur le volet environnemental

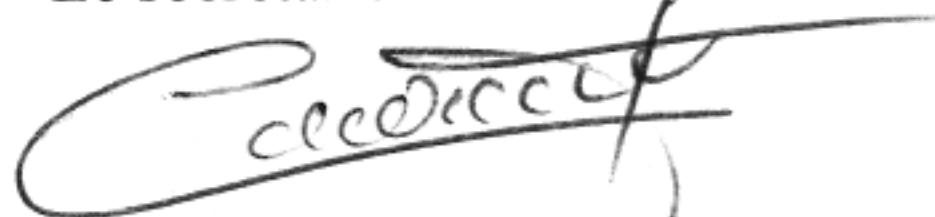
Vu le code de l'Environnement et notamment ses articles L122-1 et R122-7,
Vu les pièces fournies dans le dossier de permis de construire PC 018 048 25 J0003,
Considérant les diverses études d'impacts réalisées sur les parcelles concernées,
Considérant les aménagements programmés,
Entendu l'exposé du Président,

Le conseil communautaire à la majorité des présents 24 voix pour et 2 abstentions (Mme BEZE et M. FONTAINE) :

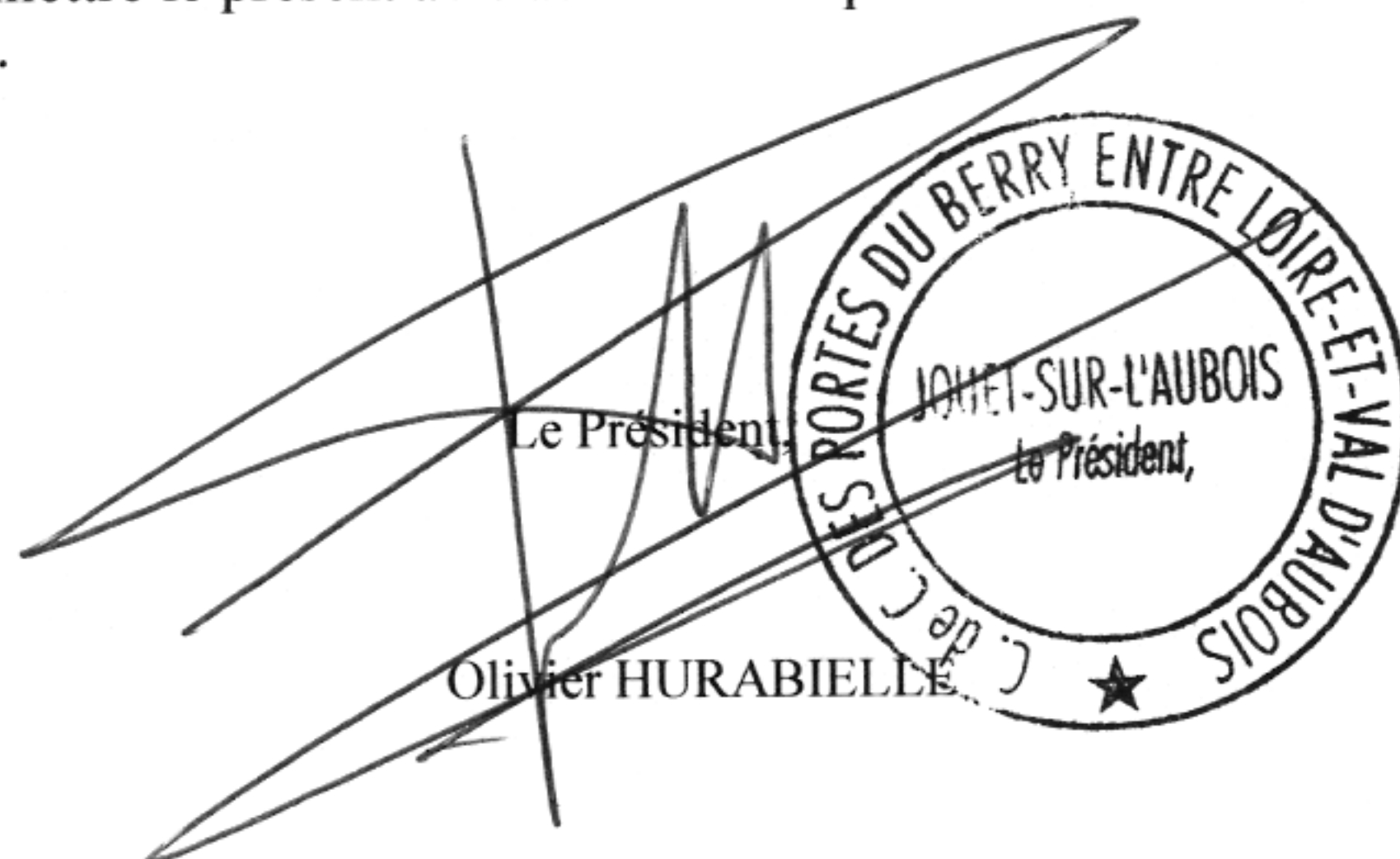
- émet un avis favorable au volet environnemental du projet de construction d'une centrale agri-solaire sur la commune de la Chapelle Hugon,
- Charge le Président de transmettre le présent avis aux services préfectoraux et au Maire de la Chapelle Hugon.

Pour extrait conforme,
Fait à la CDC, le 27 mai 2025.

Le secrétaire de séance



Serge Laurent



Le Président,
Olivier HURABIELLE

Publié le
portesduberry.fr/

2025 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry [https://www.cdc-](https://www.cdc-portesduberry.fr/)



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt-sept mai deux mil vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 19 mai 2025, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	23
Votants	26

ETAIENT PRESENTS : MMES ET MM ALBERT (Torteron), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), CHASSIN (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), COURZADET (La Chapelle Hugon), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOREAU (La Guerche sur l'Aubois), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron).

EXCUSES : MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BUISSON (Germigny l'Exempt), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly).

ABSENTS: MMES ET MM GAUDRY (Marseilles Lès Aubigny), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), CHESNE (le Chautay), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

EXCUSES AVEC POUVOIR : MMES ET MM AMIOT (Cours les Barres) à M. MANCION, DUCROT (Cuffy) à Mme LORRE, FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois) à Mme BEZE.

SECRETAIRE : M. LAURENT

Délibération n° 47/2025

Projet de construction d'un centrale agrivoltaïque sur la commune de la chapelle hugon
Avis sur le volet environnemental

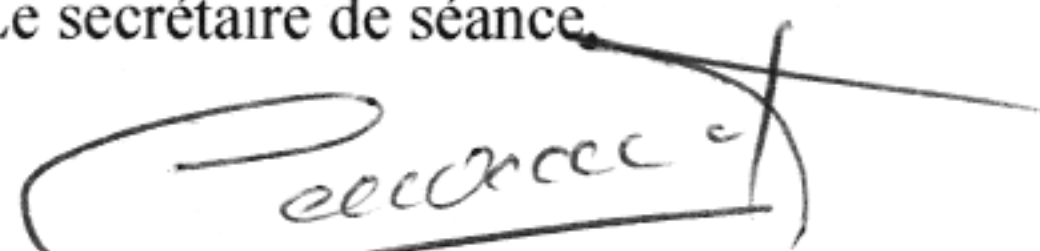
Vu le code de l'Environnement et notamment ses articles L122-1 et R122-7,
Vu les pièces fournies dans le dossier de permis de construire PC 018 048 25 J0002,
Considérant les diverses études d'impacts réalisées sur les parcelles concernées,
Considérant les aménagements programmés,
Entendu l'exposé du Président,

Le conseil communautaire à la majorité des présents 24 voix pour et 2 abstentions (Mme BEZE et M. FONTAINE) :

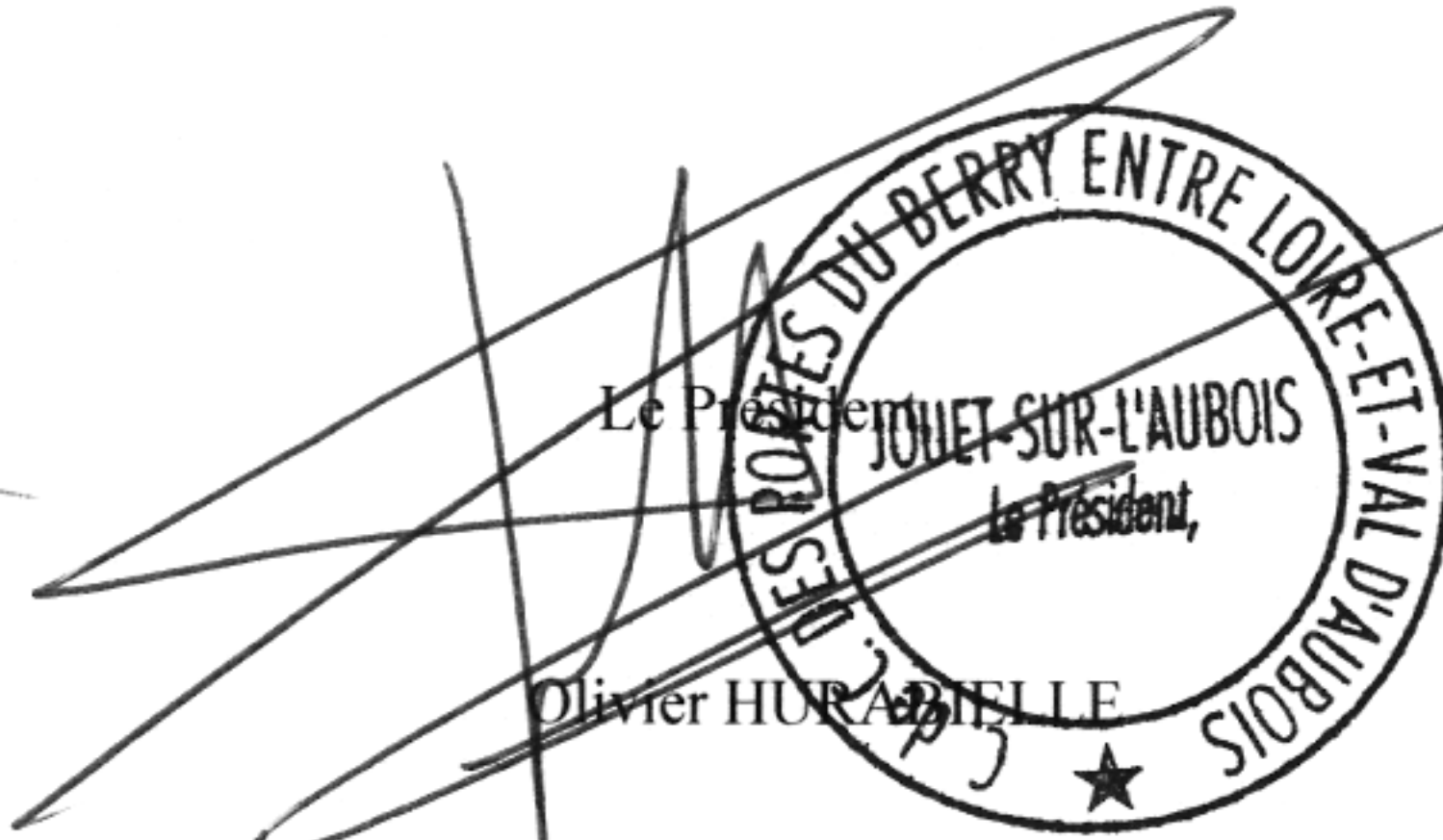
- émet un avis favorable au volet environnemental du projet de construction d'une centrale agri-solaire sur la commune de la Chapelle Hugon,
- Charge le Président de transmettre le présent avis aux services préfectoraux et au Maire de la Chapelle Hugon.

Pour extrait conforme,
Fait à la CDC, le 27 mai 2025.

Le secrétaire de séance,


Serge Laurent

Le Président,


Olivier HURABIELLE



Publié le 2025 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt-sept mai deux mil vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 19 mai 2025, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	23
Votants	26

ETAIENT PRESENTS : MMES ET MM ALBERT (Torteron), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), CHASSIN (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), COURZADET (La Chappelle Hugon), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOREAU (La Guerche sur l'Aubois), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron).

EXCUSES : MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BUISSON (Germigny l'Exempt), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly).

ABSENTS: MMES ET MM GAUDRY (Marseilles Lès Aubigny), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), CHESNE (le Chautay), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

EXCUSES AVEC POUVOIR : MMES ET MM AMIOT (Cours les Barres) à M. MANCION, DUCROT (Cuffy) à Mme LORRE, FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois) à Mme BEZE.

SECRETAIRE : M. LAURENT

Projet de construction d'un centrale agrivoltaïque sur la commune de la Guerche sur l'Aubois
Avis sur le volet environnemental

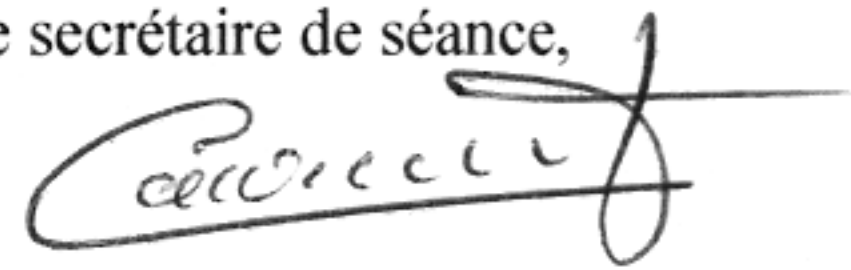
Vu le code de l'Environnement et notamment ses articles L122-1 et R122-7,
Vu les pièces fournies dans le dossier de permis de construire PC 018 108 25 00004,
Considérant les diverses études d'impacts réalisées sur les parcelles concernées,
Considérant les aménagements programmés,
Entendu l'exposé du Président,

Le conseil communautaire à la majorité des présents 24 voix pour et 2 abstentions (Mme BEZE et M. FONTAINE) :

- émet un avis favorable au volet environnemental du projet de construction d'une centrale agri-solaire sur la commune de la Guerche sur l'Aubois,
- Charge le Président de transmettre le présent avis aux services préfectoraux et au Maire de la Guerche sur l'Aubois.

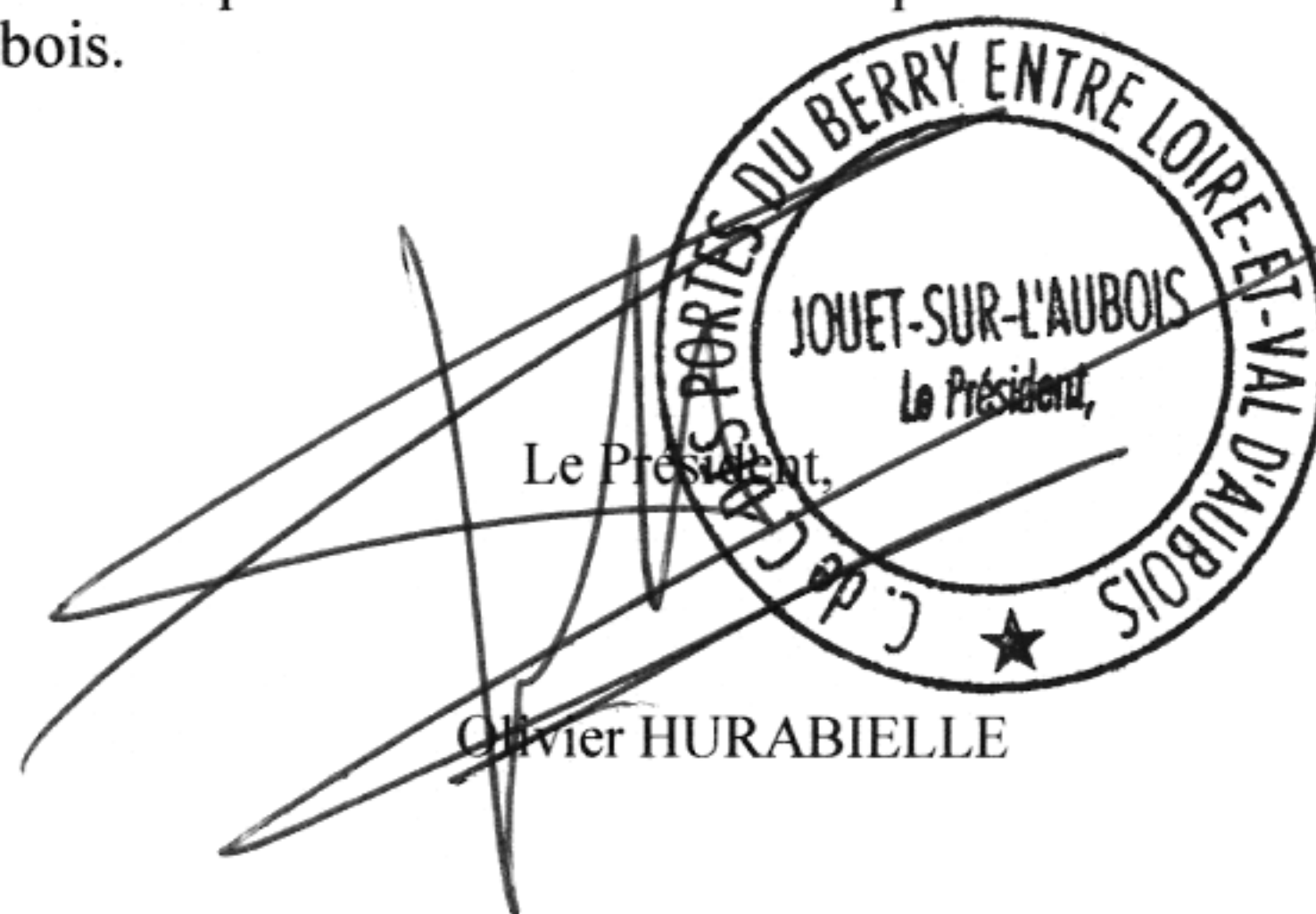
Pour extrait conforme,
Fait à la CDC, le 27 mai 2025.

Le secrétaire de séance,



Serge Laurent

Le Président,



Olivier HURABIELLE

Publié le 2025 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt-sept mai deux mil vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 19 mai 2025, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	23
Votants	26

ETAIENT PRESENTS : MMES ET MM ALBERT (Torteron), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), CHASSIN (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), COURZADET (La Chappelle Hugon), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOREAU (La Guerche sur l'Aubois), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron).

EXCUSES : MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BUISSON (Germigny l'Exempt), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly).

ABSENTS: MMES ET MM GAUDRY (Marseilles Lès Aubigny), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), CHESNE (le Chautay), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

EXCUSES AVEC POUVOIR : MMES ET MM AMIOT (Cours les Barres) à M. MANCION, DUCROT (Cuffy) à Mme LORRE, FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois) à Mme BEZE.

SECRETAIRE : M. LAURENT

Délibération n° 49/2025

EPFLI
Motion contre la création d'un EPF
d'État en Région Centre Val de
Loire

Vu le rapport du Président de l'EPFLI Foncier Cœur de France, EPF local accompagnant le territoire,
Vu l'engagement de l'ensemble des collectivités locales sur les politiques foncières et la revitalisation des territoires,

Vu la nécessité de ne pas alourdir la pression fiscale sur les ménages et les entreprises en Centre-Val de Loire, au profit d'une structure qui n'apporterait rien de plus,

Vu l'action de l'EPFLI Foncier Cœur de France en faveur des collectivités territoriales,

Vu le principe de libre administration des collectivités territoriales,

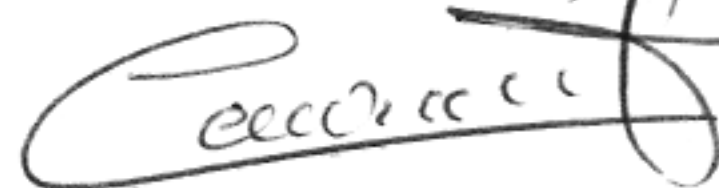
Monsieur le Président de la Communauté de Communes sollicite la délibération du Conseil Communautaire afin de soutenir la motion contre la création d'un EPF d'État en Région Centre Val de Loire.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide de:

- refuser catégoriquement la création d'un Etablissement Public foncier d'Etat sur le territoire de la région Centre-Val de Loire,
- refuser tout prélèvement de fiscalité supplémentaire auprès des ménages et des entreprises du territoire en faveur d'un outil d'Etat qui n'apporterait rien de plus que l'outil local,
- faire respecter les actions menées à ce jour par l'ensemble des acteurs locaux en faveur de l'attractivité de leurs territoires avec le soutien de l'EPFLI Foncier Cœur de France,
- respecter le principe de libre administration des collectivités locales,
- affirmer que l'EPFLI Foncier Cœur de France remplit parfaitement son rôle auprès des collectivités locales et souhaite maintenir ses actions, lesquelles sont reconnues par les opérateurs et les partenaires institutionnels.
- affirmer qu'une fiscalité choisie est plus profitable aux territoires qu'une fiscalité subie.

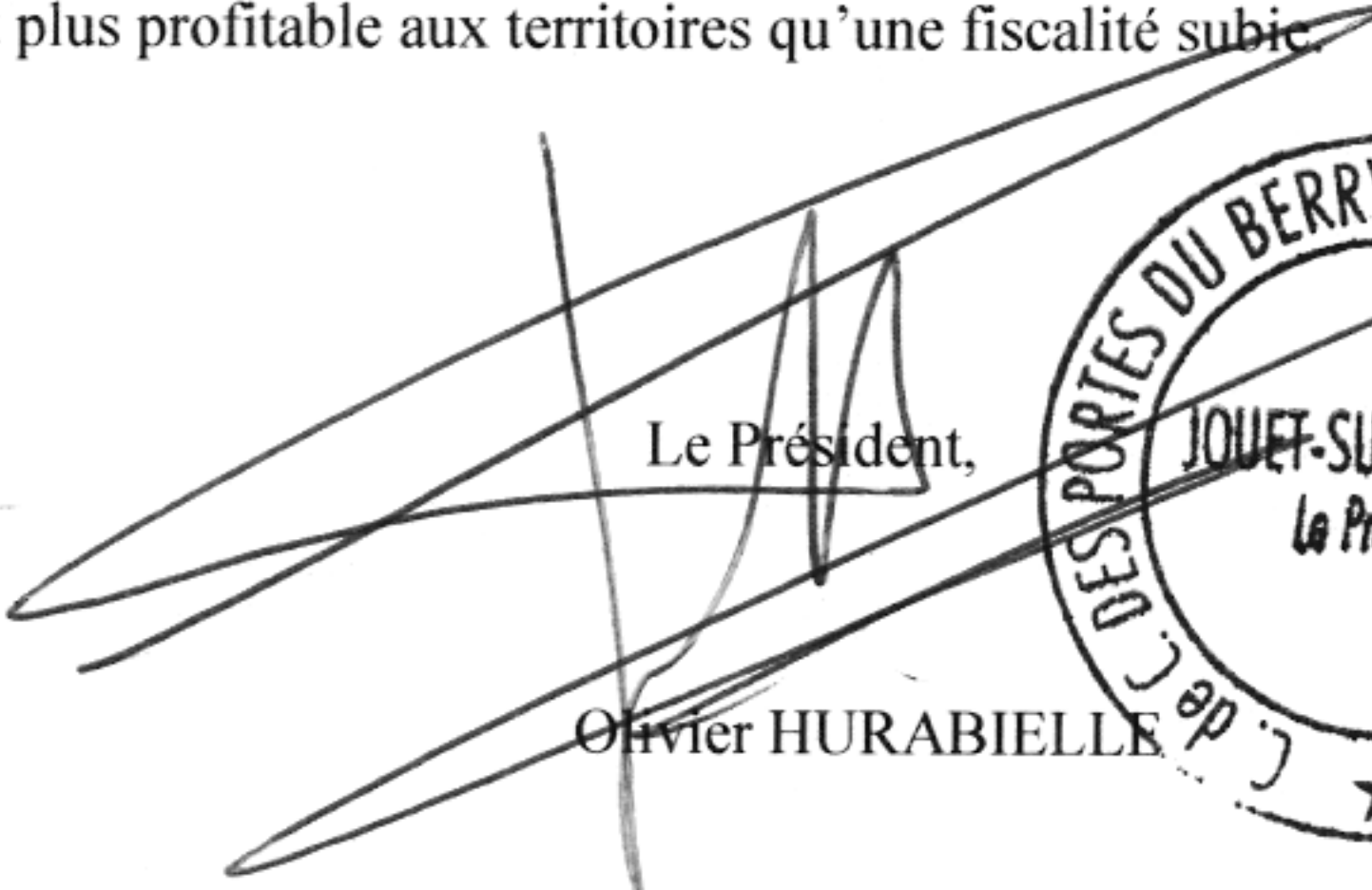
Pour extrait conforme,
Fait à la CDC, le 27 mai 2025.

Le secrétaire de séance,

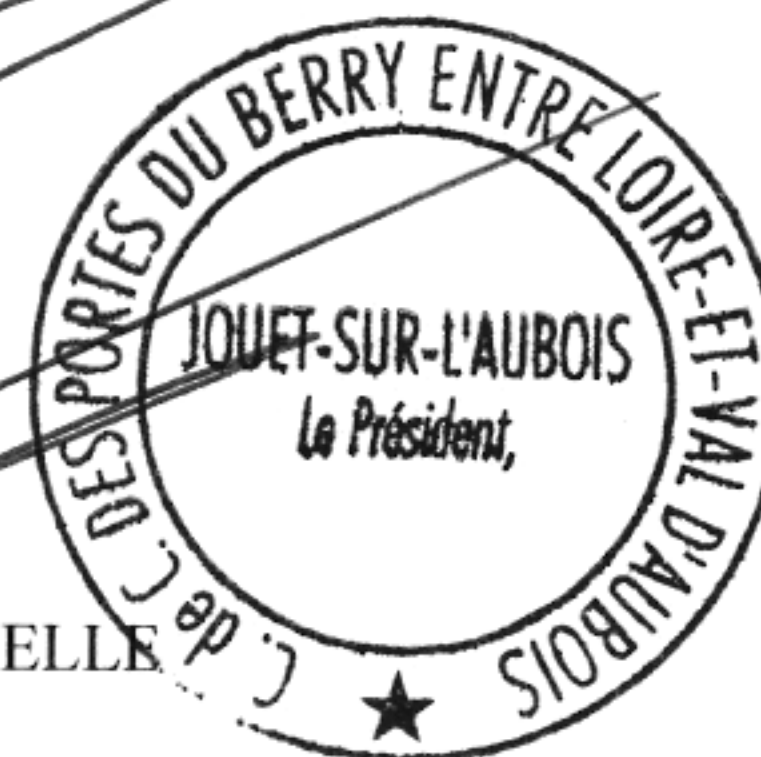


Serge Laurent

Le Président,



Olivier HURABIELLE



Publié le
portesduberry.fr/

2025 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc->



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt-sept mai deux mil vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 19 mai 2025, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	23
Votants	26

ETAIENT PRESENTS : MMES ET MM ALBERT (Torteron), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), CHASSIN (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), COURZADET (La Chappelle Hugon), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOREAU (La Guerche sur l'Aubois), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron).

EXCUSES : MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BUISSON (Germigny l'Exempt), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly).

ABSENTS: MMES ET MM GAUDRY (Marseilles Lès Aubigny), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), CHESNE (le Chautay), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

EXCUSES AVEC POUVOIR : MMES ET MM AMIOT (Cours les Barres) à M. MANCION, DUCROT (Cuffy) à Mme LORRE, FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois) à Mme BEZE.

Délibération n° 50/2025

SECRETAIRE : M. LAURENT

**Recrutement de médecins/
Prise en charge des frais annexes**

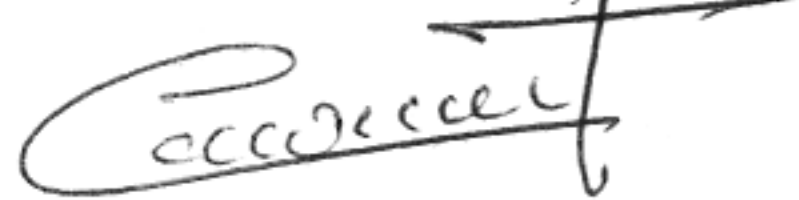
M. le Président rappelle que la CDC a fait appel à un cabinet de recrutement de médecins, le 23 mai nous avons rencontré un candidat potentiel, il souhaiterait venir visiter la maison de santé et découvrir le territoire durant l'été. Dans ce cadre M. le Président propose de prendre en charge l'ensemble des frais annexes (restauration, déplacements, hébergement...).

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- Décide de prendre en charge l'ensemble des dépenses liées aux frais annexes (déplacements, hébergement, restauration, visite...) dans le cadre du recrutement d'un médecin sur le territoire.

Pour extrait conforme,
Fait à la CDC, le 27 mai 2025.

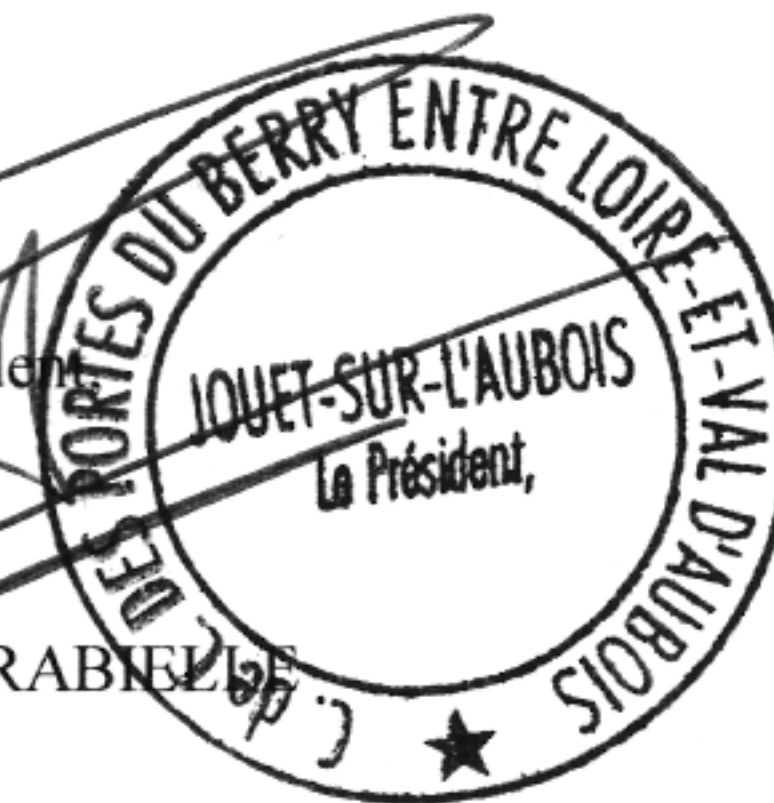
Le secrétaire de séance,



Serge Laurent

Le Président

Olivier HURABIELLE



Publié le
portesduberry.fr/

2025 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry [https://www.cdc-](https://www.cdc-portesduberry.fr/)

